

Fiche de poste

AGENCE DU TRAVAIL D'INTERET GENERAL ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES PLACEES SOUS MAIN DE JUSTICE

Référence :	033 - AI - 2022
Intitulé du poste :	Responsable de service informatique
Corps concernés :	Directeur technique et agent non titulaire de catégorie A
Affectation :	Ministère de la Justice Agence du Travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des Personnes placées sous main de justice (ATIGIP) Service de l'emploi pénitentiaire
Localisation :	Service informatique – 11 rue Louisa Paulin – 19000 TULLE
Poste profilé :	OUI – PV
Groupe RIFSEEP :	Sans objet

I. Missions et organisation de l'Agence :

Le service à compétence nationale dénommé « Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous-main de justice » rattaché au garde des sceaux, ministre de la justice et, pour sa gestion administrative et financière, à la direction de l'administration pénitentiaire, a pour mission de développer le travail d'intérêt général ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique pour les personnes placées sous-main de justice (PPSMJ), en particulier dans les établissements pénitentiaires.

À cet effet, l'ATIGIP est chargée :

- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice, en lien avec les autres ministères concernés, et notamment le ministère du travail, une stratégie nationale du travail d'intérêt général, de l'emploi pénitentiaire et de l'insertion professionnelle et par l'activité économique ;
- de rechercher des structures susceptibles d'accueillir des postes de travail d'intérêt général ainsi que des types d'activités ou de fonctions pour ces postes ; de rechercher des partenaires pour développer la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique des personnes placées sous-main de justice ;
- de coordonner avec les ministères concernés, la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires et d'y associer les collectivités territoriales ;
- d'administrer une plate-forme numérique au soutien de ses missions, permettant notamment de recenser et de localiser les offres d'activité ;
- en complément du travail en concession et au service général, d'assurer la gestion en régie de l'emploi dans les établissements pénitentiaires et d'organiser la commercialisation des biens et services produits par les détenus ; à ce titre, elle est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie industrielle des établissements pénitentiaires » ;
- d'animer un réseau de partenaires publics et privés sur le territoire ;
- d'assurer la promotion du travail d'intérêt général et de l'emploi pénitentiaire pour les majeurs et les mineurs, d'établir des statistiques et d'évaluer la mise œuvre de ces dispositifs ;
- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice les évolutions législatives et réglementaires pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires.

II. Missions et organisation du service :

Le service de l'emploi pénitentiaire est un des services de l'ATIGIP. Il est en charge de l'emploi pénitentiaire en régie et à ce titre assure la gestion technique, commerciale, administrative et financière de ses ateliers de production implantés principalement dans des établissements pour peines. Il est doté des moyens structurels et fonctionnels permettant de développer le travail pénitentiaire.

Le service de l'emploi pénitentiaire représente 50 ateliers implantés dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, dans divers secteurs d'activités : confection - menuiserie boissellerie - métallerie - mécanique générale - imprimerie - informatique - traitement du son et de l'image - travail à façon - reliure - cuir - exploitation agricole. 1 200 détenus y sont employés et encadrés par 160 personnels de l'administration, appuyé par 60 personnels à Tulle (19). En 2021, le service de l'emploi pénitentiaire a réalisé un chiffre d'affaires de 30 M €.

Pour plus d'informations : <http://tig-insertion-pro.fr/> - <http://www.sep.justice.gouv.fr/>

III. Description du poste :

Rattaché(e) à la Direction de l'agence, le (la) responsable de service a en charge la mise en œuvre de la politique du système d'information de l'agence dans tous les services du ressort de l'agence. Il (elle) a pour mission de coordonner les actions nécessaires aux mises en place des applications métiers et de la logistique, ainsi que l'exploitation, la maintenance et l'évolution du Système d'Information de l'agence.

Il (elle) a en charge l'ensemble des projets informatiques (infrastructures et applicatives) ainsi que l'élaboration et le suivi du budget.

Il (elle) répond à une mission de support vis-à-vis des utilisateurs du Système d'Information.

Activités principales du poste :

Pilotage :

- Définir, planifier et conduire la mise en œuvre de la politique informatique ;
- Elaborer le budget informatique et en assurer son suivi ;
- Piloter les activités de sous-traitance (infrastructures, réseaux, progiciels...) ;
- Gérer les relations avec les prestataires externes.

Infrastructures et réseaux

- Assurer la mise en œuvre et le maintien en conditions opérationnelles des systèmes informatiques (serveurs et équipements réseaux) ;
- Assurer le suivi du marché RPV ;
- Assurer le suivi de la téléphonie fixe et mobile.

Progiciels et outils métiers

- Recenser et prendre en compte les besoins des utilisateurs ;
- Accompagner les services métiers dans la mise en place et l'évolution des solutions informatiques ;

Sécurité

- Piloter la sécurité (évaluer les risques et veiller au respect des règles et procédures de sécurité) ;
- Mettre en œuvre et administrer les solutions techniques et organisationnelles permettant d'atteindre les objectifs de sécurité ;
- Etre le relais du RSSI du Ministère ;

Encadrement

- Manager l'équipe du service informatique composée de 6 agents ;
- Organiser, planifier et encadrer l'activité du service.

Activités spécifiques : Ce personnel peut participer à d'autres activités avec la direction

Relations :

- La direction de l'ATIGIP ;
- Les chefs de services et leurs adjoints ;
- Les services du siège de l'ATIGIP ;
- Les ateliers du SEP;

- Les organismes extérieurs

IV. Compétences requises – Aptitudes professionnelles requises :

- **Savoir** : Formation informatique niveau licence à master ou équivalent.
- **Connaissances** : Infrastructures systèmes et réseaux ; normes et procédures de sécurité et de qualité ; référentiels de bonnes pratiques IT ; gestion de projets. Systèmes d'exploitation « Windows » et « Linux » (redhat, centOS), virtualisation, réseaux « LAN/WAN », protocole « TCP/IP », solutions de sécurité : Pare-feux UTM, antivirus... ; SGBD : Langage « SQL » ; Scripts shell
- **Savoir-faire** : Savoir encadrer, animer et conseiller une équipe, savoir organiser, s'adapter et prioriser, expérience d'encadrement. Savoir analyser, expertiser, synthétiser et alerter.
- **Savoir-être** : Rigueur, méthode, adaptabilité, sens du travail en équipe, maîtrise de soi, discernement, sens de l'éthique, sens de l'initiative, bonnes capacités relationnelles, disponibilité, pédagogie, réactivité.

Des formations d'adaptation à l'emploi en fonction des besoins peuvent être envisagées.

V. Caractéristiques administratives du poste :

La personne recrutée a un statut d'agent non titulaire de la fonction publique de l'État pour un contrat de 24 mois avec renouvellement par reconduction expresse.

La rémunération du poste est déterminée selon le profil du candidat et son expérience.

La prise de fonction est prévue dès que possible.

Renseignements et candidatures

Sur les aspects techniques du poste :

Monsieur Eric DESHORS, responsable de service informatique
Tél : 05 55 29 99 43

Sur les aspects administratifs du poste :

Service des ressources humaines
Tél : 05 55 29 99 40

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par mail ou par courrier à :

Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle des Personnes Placées Sous Main de Justice
Service des ressources humaines
11, rue Louisa Paulin B.P. 534
19015 TULLE CEDEX
recrutement@riep-justice.fr